



**PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY**

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le mercredi 27 février 2019 à 16h30

**En Réunion Plénière
A CHAPONNAY**

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

P. CELMA, G. CASSAGNE, P. CHAROUSSET, C. MUNOZ, G. AMBLARD, G. CHAPELLE, V. BERODIER,
G. FAGUER, P. GRANGE, P. NIOGRET

Invités du Bureau Directeur :

J. GARDON, A. KOCH

Excusés :

L. BONNET, P. CARRE, M. MINOT, P. CRAIGHERO

1. Présentation du projet de l'organisation détaillée de la Ligue (A. KOCH)

Alain KOCH présente et commente les diapositives sur les organigrammes.

1.1. Les missions des D.G. et des Référents :

Précisions sur la définition des missions de G. CASSAGNE, de P. GERBIER, de M. KELLIN,
de T. BACONNIER et de K. DELOCHE.

1.2. Organisation détaillée M.O. par M.O. :

Discussion sur la détermination des missions de proximités par les salariés, et des missions de la Ligue.

1.3. Organisation V.P. et D.G. :

Liste des domaines que couvrent les Vices Présidents.

1.4. Bureau Directeur :

Il a été modifié selon les demandes émises lors du dernier Bureau Directeur.

1.5. Comité Directeur :

Discussion relative à la liste des élus, des Comités Directeurs, et des chargés de mission

2.Présentation par diapositives de propositions de méthodologie de la co-construction du budget 2019/2020 : (G. AMBLARD) :

Rappel : cumul des ex-territoriaux : - 1 million

En cette fin de saison on serait à – 300 000 €

Chaque Responsable financier est appelé à optimiser son budget. Se rapprocher de la Commission Partenariat peut se révéler salubre, avant d'engager toute dépense d'achat et toute dépense d'équipement. En effet, il est indispensable de respecter les procédures mises en place.

P. CHAROUSSET : Il convient de préciser que la Commission Partenariat ne peut conseiller efficacement que si l'on communique en détail le projet soumis, et comprenant plusieurs devis.

G. AMBLARD : N'oublions pas de prendre en compte la prochaine réalité selon laquelle les subventions institutionnelles vont diminuer.

Il faut donc déterminer les priorités parmi nos actions en fonction de ce critère important.

Des choix politiques indispensables sont à définir afin de pouvoir transmettre à chaque Responsable de ligne budgétaire, les éléments relatifs au budget général, tels que :

- Les subventions aux C.D.,
- Les recettes des clubs,
- La priorité du P.O.S.

Planning :

- Entretien pour faire le point sur le budget 2018/2019 avec chaque Responsable de budget
- Remontée du budget 2019/2020 par chaque Responsable avec priorisation des actions au 20/04.
- Le 20 avril nous disposerons des éléments nécessaires pour présenter le budget lors de l'AG,
- Le montant des recettes sera défini au niveau institutionnel. Le seul montant qu'on ne puisse maîtriser est celui du partenariat.
- 2019/2020 : Une présentation mensuelle du suivi du budget global à P. CELMA. est prévue.
- En ce qui concerne les B.D., un bilan est prévu trois à quatre fois par an.

2. Organisation des calendriers des réunions de clubs :

P. CELMA : Il convient de prévoir cette réunion, une fois au moins tous les trimestres.

Ces réunions sont capitales pour réunir nos clubs, leur faire part de nos avancées, et conserver un moment de convivialité à partager.

En ce qui concerne l'Auvergne : Une réunion est prévue en matinée pour les quarts de finales

En ce qui concerne Chaponnay : Une réunion est prévue à Rillieux en matinée des quarts de finales

En ce qui concerne les Alpes et Guilhaud-Granges : Il convient de fixer une date.

3. Séminaire du 13 mars 2019 (temps de travail avec les Présidents de C.D.) :

Il s'avère compliqué de parvenir à rassembler tout le monde.

La date, restant à définir, est reportée à un samedi sur une demi-journée complète, avec le B.D.

Il est proposé de retenir le 30 mars 2019.

Rappel : Une réunion se tiendra le 2 mars 2019 :

- le matin pour les bassins,
- l'après-midi pour répondre aux attentes des C.D., de la Ligue, et du P.O.S.

4. Information :

Le 5 mars 2019, P. CELMA a rendez-vous avec la Région, pour évoquer le dossier France 2023. Des éléments ont déjà été définis en fonction du P.O.S. par Y. CHENAL, J. GARDON, M. KELLIN, et G. AMBLARD. Ce dossier sera suivi par P. CELMA, J.Y. CHENAL et A. CECCON.

5. Questions diverses :

*La Commission est bien en place. Andrézieux-Bouthéon doit contacter Patrick CARRE pour déterminer les normes de qualifications de son terrain synthétique. La mairie étant prête à faire les travaux.

*P. GRANGE : (dossier Piémont)

Une sollicitation est émise pour échanger au niveau des jeunes, des arbitres, des formations des éducateurs U14 H à XV et U15 F à VII. Nos collègues du Piémont nous attendent les 22, 23, 24 et 25 mars (les billets sont déjà réservés).

Un budget au maximum de 2 500 € est fixé. Il s'agit d'une procédure d'échanges qui fonctionne dans les Alpes depuis des années.

C'est la Région qui reçoit, qui finance l'hébergement et les repas.

*Nota : la F.F.R. a signé une Convention avec l'Europe sur les échanges de proximité de ce genre.

G. AMBLARD : Il est donc important de prendre connaissance des termes de cette Convention.

J. GARDON : Il convient de constituer un dossier en direction de la Région car cette question d'échange se révèle donc soumise à subvention.

P. GRANGE : J'émettrai une réponse positive au nom de la Ligue (vu avec P. CELMA)

Fin de séance à 18h20

Informations annexes, relatives au domaine sportif : (Jérôme GARDON)

*Embauche de Xavier BERRIER au 04/03/2019 comme CLR (secteur CD42)

*Echanges avec le Piémont / la Ligue AuRA : poursuite de la Convention en raison de :

-L'intérêt de la Ligue pour ce type de conventionnement

-La nouvelle Convention Rugby Europe/F.F.R. impliquant les Ligues dans les échanges transnationaux.

-L'intérêt de la Région AuRA pour ce type de partenariat et la possibilité de pouvoir être aidée par celle-ci sur ce dossier.

*Accord sur la formation DESJEPS de Stanislas DUPUICH pour 2019-2020, sous réserve que le dossier de demande de financement soit validé par l'organisme financeur UNIFORMATION.

La Secrétaire Générale Adjointe,

Catherine MUNOZ